

2CN DESIGN

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 310, Avenue des Mouettes
83150 BANDOL
RCS TOULON 990 912 909

Décisions de l'assemblée générale du 09 octobre 2025

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq,

Le neuf octobre,

A quatorze heure,

Les associés de la SAS « 2CN DESIGN » société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, divisé en 2 000 actions de 1 euro, entièrement libéré, ont pris les décisions suivantes :

- Approbation de l'absence de rémunération du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés approuvent l'absence de rémunération allouée à la Présidente, **Madame Christine NIETO** pour la période allant du 27 août 2025, date de commencement d'activité, jusqu'au 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de copies des présentes afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture des associés

2CN HOLDING

Représentée par M. Christophe NIETO
Associée



Mme Christine NIETO

Associée présidente

